



# VEILLE ÉCONOMIQUE

ENERGIE – ENVIRONNEMENT – ENTREPRISES – NUMÉRIQUE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE BERLIN

N°06 – 06 2023

## Sommaire :

- **TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE.....2**
  1. Report du vote de la loi sur l'énergie dans le bâtiment après l'été .....2
  2. La réforme de la loi sur la protection du climat validée en Conseil des ministres .....2
  3. Lancement d'un appel à intérêt pour relancer une industrie photovoltaïque nationale .....3
  4. Fin du prélèvement sur les recettes infra-marginales le 30 juin .....3
  5. Vote des amendements à la loi sur l'accélération de l'utilisation du gaz naturel liquéfié .....3
  6. Vers une simplification des procédures d'autorisation des énergies renouvelables.....4
- **TRANSPORTS.....4**
  1. Le péage poids-lourds va être doublé et ses recettes fléchées vers le rail .....4
  2. La réforme du droit de la circulation routière suscite un certain consensus.....5
  3. 900 M € pour l'infrastructure de recharge via deux programmes de soutien.....5
  4. L'UEFA encouragera le train pour les déplacements à l'Euro 2024.....5
- **ENTREPRISES ET INTERNATIONAL 6**
  1. L'Allemagne, la France et l'Italie renforcent leur coopération sur l'approvisionnement en matières premières critiques..... 6
  2. Les entreprises restent pessimistes en juin sur le climat des affaires..... 6
  3. Une stratégie de « sécurité intégrée » pour l'Allemagne..... 7
  4. Premières consultations germano-chinoises depuis 2018 ..... 7
  5. Les services de renseignements intérieurs allemands s'inquiètent des pratiques d'espionnage industriel chinoises..... 8
- **NUMÉRIQUE-INNOVATION..... 8**
  1. Intel réalise le plus gros investissement en Allemagne pour le développement de semi-conducteurs..... 8
  2. BASF construit sa première usine d'équipement de batteries en Europe ..... 8
  3. Les fédérations allemandes s'opposent à une réglementation trop stricte sur l'intelligence artificielle..... 9

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

## 1. Report du vote de la loi sur l'énergie dans le bâtiment après l'été

Alors que l'objectif du gouvernement allemand était d'aboutir au vote de la loi sur l'énergie dans le bâtiment (GEG) au Bundestag avant la pause parlementaire estivale, la Cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe en a décidé autrement. Cette dernière a validé le 5 juillet, la demande en référé d'un député de l'opposition, Thomas Heilmann (CDU) et provisoirement bloqué l'examen de la loi prévue le vendredi. Ce dernier estimait que ses droits de député avaient été violés en raison des délais de consultation sur la loi extrêmement courts. La loi devrait donc finalement être discutée et votée en septembre lors de la première semaine de session parlementaire au Bundestag.

La loi sur l'énergie dans le bâtiment (GEG) prévoit notamment qu'à l'avenir, seuls les chauffages pouvant être alimentés à 65 % au moins par des énergies renouvelables pourront être nouvellement installés. Cette règle ne s'appliquerait toutefois pleinement que sous certaines conditions.

## 2. La réforme de la loi sur la protection du climat validée en Conseil des ministres

En présentant sa proposition de réforme de la loi sur la protection du climat (*Klimaschutzgesetz*), Robert Habeck (Verts) a soulagé ses homologues

des Transports (V. Wissing, FDP) et du Bâtiment (K. Geywitz, SPD), menacés de devoir présenter un programme d'urgence suite à la non-atteinte des objectifs sectoriels de réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour leurs secteurs respectifs. Avec ce projet de réforme, validé en Conseil des ministres le 21 juin, le gouvernement met ainsi en œuvre les décisions de la « commission de coalition » du 28 mars. Les objectifs nationaux fixés à long terme restent inchangés, à savoir (i) le recul de 65 % du niveau des émissions de GES dès 2030, par rapport à 1990, (ii) la neutralité carbone d'ici 2045 et (iii) un bilan carbone négatif à partir de 2050. Néanmoins, dans une démarche largement critiquée notamment par les ONG environnementales, les objectifs sectoriels de réduction annuelle des émissions (tels que pour les transports, l'industrie ou le bâtiment) seront remplacés par un objectif global intersectoriel et pluriannuel. Ainsi, les manquements d'un secteur pourront dorénavant être compensés par la surperformance d'un autre, les objectifs de décarbonation étant intersectoriels. Le gouvernement fédéral assumera à l'avenir une responsabilité globale en matière d'objectifs climatiques permettant plus de flexibilité entre les secteurs. Si le rapport de projection de l'Office fédéral de l'environnement (UBA) constate un dépassement des objectifs pendant deux années consécutives, le gouvernement fédéral devra désormais adopter des mesures garantissant le respect des quantités annuelles totales d'émissions pour ces années. Cet accord trouvé en Conseil des ministres, néanmoins, ne vaut pas vote au Bundestag et devra attendre la reprise parlementaire en septembre prochain afin d'être débattu au Bundestag.

### 3. Lancement d'un appel à intérêt pour relancer une industrie photovoltaïque nationale

Le 23 juin, le Ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du Climat (BMWK) a annoncé vouloir soutenir des investissements pour développer une industrie photovoltaïque nationale. Dans un premier temps, une procédure d'appel à intérêt pour des projets d'investissement à grande échelle dans le secteur du photovoltaïque a été lancée. L'objectif est de soutenir les entreprises qui souhaitent créer ou développer des capacités de production dans l'industrie solaire en Allemagne. Les candidats éventuels peuvent être des entreprises qui fabriquent des modules ou des composants clés, ou qui extraient, transforment ou recyclent des matières premières clés pour le développement de cette industrie. Aujourd'hui, environ 90 % des panneaux photovoltaïques viennent de Chine. Robert Habeck, ministre fédéral de l'Économie et de la Protection du climat souligne à travers cette initiative la volonté d'« *aider [l']industrie à développer durablement une production photovoltaïque en Allemagne en soutenant financièrement des projets phares. Cela renforce non seulement notre souveraineté technologique, mais aussi notre souveraineté en matière de politique énergétique* ». La procédure d'appel à intérêt est ouverte jusqu'au 15 août 2023. L'éventuel soutien financier qui s'ensuivra reste toutefois soumis à l'approbation de la Commission européenne.

### 4. Fin du prélèvement sur les recettes infra-marginales le 30 juin

Le prélèvement sur les recettes infra-marginales ou « aléatoires », mis en œuvre dans le cadre de la crise énergétique n'a pas été prolongé par le gouvernement après le 30 juin. Ce mécanisme, introduit le 1<sup>er</sup> décembre 2022 et limité dans un premier temps au 30 juin 2023, visait à prélever les recettes excédentaires issues de la production d'électricité au-delà d'un plafond, spécifique à chaque technologie de production. La production d'électricité notamment à partir de lignite, d'énergie nucléaire, de déchets et d'énergies renouvelables était concernée. Une des principales raisons invoquées par le Ministère de l'Économie et de la Protection du Climat (BMWK) pour mettre fin à ce prélèvement est « *la baisse des prix de l'électricité et donc des recettes limitées* ». Le montant des recettes générées jusqu'à présent par ces prélèvements n'a pas encore été publié. Ce prélèvement visait à financer en partie le mécanisme de frein aux prix de l'électricité.

### 5. Vote des amendements à la loi sur l'accélération de l'utilisation du gaz naturel liquéfié

Le Bundestag a adopté le 7 juillet des amendements à la loi fédérale allemande sur l'accélération de l'utilisation du gaz naturel liquéfié (LNGG), suite au projet de loi du gouvernement datant du 17 mai. Ces amendements permettent notamment de concrétiser une future réutilisation des terminaux de GNL terrestres pour l'importation d'hydrogène (« *green readiness* »). Dans la loi, est désormais également inscrit comme lieu supplémentaire d'importation du GNL le port de Mukran, situé sur l'île de Rügen, au large du

Mecklembourg-Poméranie occidentale, où un terminal doit être installé. Ce terminal est jugé par R. Habeck comme « *particulièrement nécessaire pour la sécurité d'approvisionnement en gaz de la population et de l'économie (est)allemandes* ». Le choix de ce lieu est cependant très controversé et fait l'objet de réserves, même au sein du gouvernement de Mecklembourg-Poméranie occidentale. En effet, Les deux ministres de l'Économie et de l'Environnement du Land, R. Meyer et T. Backhaus ont envoyé une lettre au gouvernement fédéral soulignant les risques induits par le terminal pour le tourisme et l'environnement préservé. Les opposants au projet ont annoncé le lancement d'une action en justice contre cette décision.

## 6. Vers une simplification des procédures d'autorisation des énergies renouvelables

Le gouvernement fédéral a présenté le 28 juin un projet de loi modifiant la loi fédérale sur la protection contre les nuisances environnementales (BImSchG-Novelle). Le 6 juillet, le Bundestag a examiné en première lecture ce projet de loi visant à simplifier les procédures d'autorisation pour les installations de production d'électricité verte, afin d'accélérer par exemple la construction de parcs éoliens ou d'électrolyseurs d'hydrogène. Le projet prévoit, entre autres, d'intégrer le "climat" comme nouveau bien à protéger et de limiter la durée de la procédure. Cela permettrait aux décrets adoptés sur la base de cette loi d'inclure des dispositions relatives à la protection du climat. De plus, les délais d'autorisation ne pourront être prolongés de manière illimitée par les autorités. Il est également prévu de faciliter la présentation de

documents supplémentaires par les exploitants d'installations lors de la procédure d'autorisation. Les procédures d'autorisation pour les projets de repowering seront également simplifiées. En outre, le projet vise à mettre en œuvre certaines dispositions du droit européen, notamment l'association du public aux procédures d'autorisation lorsqu'une installation industrielle est modifiée ou agrandie de telle sorte que les seuils fixés par la directive sur les émissions industrielles sont dépassés.

## TRANSPORTS

### 1. Le péage poids-lourds va être doublé et ses recettes fléchées vers le rail

Le ministère des Transports a dévoilé un projet de doublement du péage poids-lourds via l'introduction d'un prix du CO<sub>2</sub>. Il s'agit d'une décision émanant du grand compromis de coalition trouvé fin mars. A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023, le LKW-Maut, péage pour les poids-lourds mis en place en 2005, sera complété d'une taxe sur l'émission de CO<sub>2</sub> à hauteur de 200 euros par tonne. A partir de juillet 2024, ce péage poids-lourds sera par ailleurs étendu aux véhicules de plus de 3,5 T, contre 7,5 T aujourd'hui. Enfin, conformément aux engagements pris fin mars, « la grande majorité » des recettes induites, chiffrées à 30 Mds € jusqu'en 2027, sera fléchée vers la rénovation et le développement du réseau ferroviaire. Une orientation permise par un vote préalable de la commission Transports du Bundestag en novembre, autorisant les recettes du péage à être orientées vers d'autres infrastructures que la route à compter du 1<sup>er</sup>

janvier 2023, contrairement à ce qui était le cas auparavant.

## 2. La réforme du droit de la circulation routière suscite un certain consensus

Le gouvernement s'est accordé sur une réforme du droit de la circulation routière, promise par le contrat de coalition mais retardée plusieurs fois en raison de désaccords politiques. Ce projet de réforme est basé sur deux piliers. D'une part, il s'agit d'inscrire les objectifs de protection du climat, de santé publique et de développement de la ville au même titre que la fluidité et la sécurité du trafic. D'autre part, de donner, grâce à ces nouveaux objectifs, davantage de marge de manœuvre et une meilleure sécurité juridique aux communes pour instaurer des *Tempo 30* (limites de vitesse généralisées à 30 km/h) et d'autres mesures d'apaisement du trafic. Très attendue, et dont les contours n'étaient jusqu'à maintenant pas définis, cette réforme contredit la position initiale du ministre Wissing, qui souhaitait que la fluidité et la sécurité du trafic conservent une place plus haute dans la hiérarchie des objectifs. Le placement des nouveaux objectifs au même niveau que les anciens, inattendu, a satisfait plusieurs ONG, dont le think-tank de référence en Allemagne Agora Verkehrswende. La fédération du vélo Zukunft Fahrrad s'est dite « agréablement surprise ». En revanche, l'instauration d'une limite de vitesse par défaut fixée à 30 km/h, réclamée par un collectif de 800 villes, n'est pas retenue dans le projet d'amendement.

## 3. 900 M € pour l'infrastructure de recharge via deux programmes de soutien

Lors d'une conférence nationale sur l'infrastructure de recharge, le ministre des Transports Volker Wissing a annoncé que deux programmes d'ampleur, chiffrés au total à près d'1 Mrd €, verront le jour respectivement cet automne et cet été. Le premier, chiffré à 500 M €, doit permettre d'équiper de stations de recharge, d'installations photovoltaïques et de stockage les bâtiments résidentiels privés. « Nous rendons ainsi l'électromobilité attractive et augmentons la sécurité d'approvisionnement, cela ménage les réseaux et c'est bon pour le climat », a déclaré le ministre. La condition préalable sera d'être en possession ou d'avoir commandé une voiture 100 % électrique. Un autre programme financera à hauteur de 400 M € la mise en place de stations de recharge rapide ainsi qu'un raccordement au réseau pour les véhicules électriques professionnels. Les entreprises ciblées sont celles dont les véhicules ont un kilométrage élevé : il s'agit notamment des sociétés de taxi, des services de location de voitures ou des services de livraison, mais aussi de véhicules utilitaires pour les petites entreprises, du secteur des soins ou de l'artisanat par exemple.

## 4. L'UEFA encouragera le train pour les déplacements à l'Euro 2024

A moins d'un an du match d'ouverture du Championnat d'Europe de football, organisé en Allemagne du 14 juin au 14 juillet 2024, la Deutsche Bahn, le gouvernement allemand et le Deutscher Fußball-Bund ont signé un accord sur un transport décarboné des supporters. Le PDG de la DB Richard Lutz, le ministre des Transports

Volker Wissing et le directeur du comité d'organisation de l'Euro, l'ancien capitaine de la Mannschaft Philipp Lahm, ont présenté un dispositif précis en ce sens. Les personnes munies d'un billet bénéficieront d'un prix réduit si elles effectuent leur trajet domicile – ville hôte en train à grande vitesse. De même, les spectateurs venus de l'étranger bénéficieront de réductions sur un pass Interrail, valable pour un voyage aller-retour de 32 pays européens vers l'Allemagne et comprenant un usage illimité du trafic grandes lignes de la DB sur tout le territoire. Le dispositif prévoit par ailleurs d'encourager fortement le déplacement des équipes en train, alors que l'Allemagne avait auparavant annoncé que les matchs de poules se dérouleraient dans une même région pour chaque groupe, afin de limiter les déplacements. Enfin, des lignes supplémentaires seront ajoutées en marge des matchs, afin que les supporters puissent regagner leurs hébergements après le coup de sifflet final.

## ENTREPRISES ET INTERNATIONAL

### 1. L'Allemagne, la France et l'Italie renforcent leur coopération sur l'approvisionnement en matières premières critiques

Le ministre allemand de l'Economie et de la Protection du climat Robert Habeck a invité le 26 juin ses homologues français et italien, Bruno Le Maire et Adolfo Urso, afin de s'entretenir au sujet de l'accès des industriels aux matières premières critiques. Des représentants de l'industrie ont assisté à la trilatérale. Durant les

discussions, les ministres ont convenu de coordonner leurs propositions sur ces questions à l'international (dans des groupes comme le G7) et de s'entendre sur des positions communes dans les négociations au sujet du *Critical Raw Material Act* européen. Les 3 pays appellent se sont notamment à : fixer des objectifs d'extraction, de traitement et de recyclage pour chaque matière première stratégique ; renforcer les mesures promouvant la réutilisation et le recyclage des matières premières critiques et stratégiques ; adopter des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) ambitieux et étendre les listes des matières premières critiques et stratégiques (pour inclure l'aluminium notamment). Il a été enfin décidé d'intensifier la coopération des pays dans des projets stratégiques et de créer un groupe d'experts des 3 administrations chargés de mettre en œuvre des projets communs. La prochaine réunion aura lieu en Italie en octobre 2023.

### 2. Les entreprises restent pessimistes en juin sur le climat des affaires

L'indice du climat des affaires de l'Ifo a fortement chuté en juin pour atteindre 88,5 points, contre 91,7 en mai 2023 (-3,2 points). D'avril à mai 2023, le climat des affaires avait déjà chuté de 1,7 points. Les économistes interrogés par l'agence de presse Reuters envisageaient une baisse à 90,7 seulement. Parmi les 9000 entreprises interrogées, le climat des affaires s'est dégradé pour tous les secteurs (le plus touché étant le secteur manufacturier). D'après Klaus Wohlrabe, responsable des enquêtes de l'Ifo, la forte détérioration du climat des affaires serait due à la faiblesse de la demande dans l'industrie. Cela concerne la demande intérieure mais aussi les attentes à

l'exportation qui auraient diminué. « Les hausses des taux d'intérêts dans le monde entier freinent la demande de marchandises 'Made in Germany' » explique M. Wohlrabe. En parallèle, la part des entreprises qui souhaitent augmenter leur prix à l'avenir a baissé. Alors que l'économie allemande est entrée en récession technique, Monika Schnitzer, présidente du conseil allemand d'experts économiques, s'attend à une stagnation de la croissance pour l'année en cours et ajoute qu'une reprise au second semestre dépendrait de la Chine.

### 3. Une stratégie de « sécurité intégrée » pour l'Allemagne

Pour la première fois, le 14 juin 2023, le gouvernement fédéral a présenté une stratégie de sécurité nationale. L'objectif de cette stratégie est de combiner et imbriquer tous les moyens et instruments disponibles pour renforcer la sécurité de l'Allemagne contre les menaces extérieures, comme l'a souligné la ministre des Affaires étrangères Annalena Baerbock (Verts) en prenant l'exemple la guerre d'agression de la Russie en Ukraine. Il est annoncé dans le document de 40 pages que « la première mission de la politique de sécurité allemande est de garantir que nous puissions continuer à vivre en paix au cœur de l'Europe ». Pour ce faire, l'Allemagne souhaite investir à long-terme en moyenne 2% de son PIB dans la défense sur pour contribuer aux objectifs de capacité de l'OTAN. Un autre point d'importance est la réduction de la dépendance à l'égard des matières premières et de l'énergie, qui devra se faire en diversifiant les sources d'approvisionnement et multipliant les partenariats commerciaux. La Stratégie ne prévoit pas de réforme structurelle de dispositifs existants, mais constitue un document-cadre à

partir duquel d'autres stratégies peuvent être dérivées. Le gouvernement fédéral n'a pas intégré la création d'un Conseil de sécurité nationale pour coordonner l'action du gouvernement, projet défendu notamment par le FDP. Les critiques des milieux d'affaires et de l'opposition ciblent majoritairement la disparition du conseil de sécurité national et le manque de moyens financiers adossés à la stratégie.

### 4. Premières consultations germano-chinoises depuis 2018

La 7ème édition des consultations germano-chinoises s'est déroulée le mardi 20 juin à Berlin en présence du premier ministre chinois Li Qiang et du chancelier Olaf Scholz. Etaient présents les ministres allemands de l'Economie, des Affaires étrangères, de l'Environnement, de la Coopération économique, du Numérique et des Transports, des Finances, de la Justice, de la Santé, de l'Education ainsi que leurs homologues chinois. Suite aux consultations, Olaf Scholz s'est exprimé pour rappeler l'importance des relations économiques entre les deux pays et saluer le « dialogue direct » qui venait d'avoir lieu. Le chancelier Scholz a rappelé l'attente en Allemagne d'améliorations concrètes sur « l'accès au marché chinois et des conditions de concurrence équitables » pour les entreprises. Il a également souligné sa volonté d'intensifier la coopération en matière de protection du climat et de l'environnement avec la Chine. A cet effet, le ministre de l'Economie et de la Protection du Climat Robert Habeck (Verts) a signé le jour même, un Memorandum of Understanding (MoU) sur la mise en place d'un mécanisme de dialogue et de coopération sur le changement climatique et la transition verte avec la Chine.

## 5. Les services de renseignements intérieurs allemands s'inquiètent des pratiques d'espionnage industriel chinoises

Selon le rapport 2022 de l'Office fédéral pour la protection de la Constitution (Bundesamt für Verfassungsschutz – BfV) présenté le 20 juin, la Chine recruterait de manière ciblée les détenteurs de connaissances dans le cadre de sa politique industrielle. Le BfV met en garde l'Allemagne au sujet des transferts de technologie, le pays étant en 2022 l'une des principales destinations des investissements chinois au sein de l'UE, permettant d'accéder légalement aux technologies, au savoir-faire ou à la propriété intellectuelle. Le BfV a également observé en 2022 des campagnes de cyberattaques continues menées par des acteurs chinois, contre des entreprises, autorités, particuliers et des institutions politiques. Cette menace est jugée comme étant « la plus grande en termes d'espionnage industriel ».

## NUMERIQUE- INNOVATION

### 1. Intel réalise le plus gros investissement en Allemagne pour le développement de semi-conducteurs

Intel a conclu une déclaration d'intention avec le gouvernement allemand pour son usine de semi-conducteurs à Magdebourg le 19 juin : l'entreprise américaine devrait recevoir 9,9 Mds€ de subventions publiques, au lieu des 6,8

Mds€ promis jusqu'à présent. Selon la presse, Intel investira au total 30 Mds€ dans cette usine de puces de 5 nanomètres contrairement aux 17 Mds€ initialement décidés. Si le chancelier se réjouit d'avoir conclu un tel accord qui placerait l'Allemagne parmi les têtes de files mondiales des semi-conducteurs, le milieu des affaires et les économistes restent mitigés face à l'utilisation de l'aide publique comme outil central de la politique industrielle de la coalition.

### 2. BASF construit sa première usine d'équipement de batteries en Europe

Le plus grand groupe chimique du monde a inauguré le 29 juin une usine de matériaux pour batteries à Schwarzheide, au nord de Dresde, financé dans le cadre du premier PIIEC Batteries (Projet Important d'Intérêt Européen Commun). Sa production annuelle devrait permettre d'équiper les cathodes des batteries lithium-ion pour plus de 400 000 voitures électriques. Des installations de recyclage seront à l'avenir construites sur tous les sites. A Schwarzheide, 10% des métaux utilisés par BASF devraient provenir des déchets de batteries d'ici 2026. En plus de rendre la production nationale moins dépendante des chaînes d'approvisionnement mondiales, BASF a pour objectif de devenir le premier fournisseur mondial de cathodes dans la production de batterie pour véhicules électriques. L'entreprise basée à Ludwigshafen est pour le moment le premier fournisseur à disposer d'une production de matériaux pour batteries dédiées à l'e-mobilité dans les trois grandes régions économiques que sont l'Europe, les Etats-Unis et l'Asie. L'expansion mondiale de BASF devrait lui coûter 4,5 Mrd d'euros entre 2022 et 2030. Enfin, pour se prémunir des risques de pénuries de matières premières, BASF

prévoit d'investir dans une usine de traitement du nickel en Indonésie qui possède les plus grands gisements du monde.

### 3. Les fédérations allemandes s'opposent à une réglementation trop stricte sur l'intelligence artificielle

Alors que le Parlement européen a publié sa position sur l'IA Act européen le 14 juin, les efforts de réglementation au niveau de l'UE inquiètent une partie des acteurs du secteur en Allemagne. D'après le classement de la plateforme Zeta Alpha, l'Allemagne se place 4ème pour ses publications de recherche en 2023 autour de l'IA (derrière les Etats-Unis, la Chine et le Royaume-Uni). La recherche allemande sur les modèles linguistiques et l'IA générative a été soutenue par la stratégie nationale en matière d'IA de 2018 mais rencontre des difficultés dans la phase de transfert en modèles commerciaux pour les entreprises. Selon le Handelsblatt par exemple, l'approche de l'Agence allemande pour les innovations de rupture SPRIN-D est perçue comme pertinente mais sous-financée en comparaison internationale, avec un budget d'1 Md€ sur 10 ans.

Dans ce cadre, la fédération de l'industrie allemande BDI (Bundesverband der Deutschen Industrie) et l'association fédérale de l'IA (KI Bundesverband) s'accordent pour dire que l'introduction d'un cadre réglementaire trop exigeant dans le développement de l'IA entravera le développement de l'innovation. Elles appellent à réduire les obstacles juridiques et bureaucratiques pour permettre aux projets relatifs à l'IA de se développer rapidement, à l'image du développement de ChatGPT ou Bard.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)